

## Extrait du Registre des Délibérations du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du 11 Avril 2024

**Objet de la délibération**

**N° 03/2024**

Adoption du Compte de Gestion 2023

**Présents : Mme Christine OLIVA – M. Laurent TEISSIER – Mme Christelle MUSICCO – M. Jean-Claude SALAS – M. Sébastien CAMMAL – Mme Valérie JUNILLON – Mme Paule JAUME**

**Représentées : Mme Pierrette ARNIER – Pouvoir à Mme Paule JAUME /Mme Josy BELMONTE Pouvoir à Mme Christine OLIVA**

**Excusés : M. Guy LAURET - M. Robert PISTILLI**

**Absents : Mme Céline CLOTET - M. Jean-Claude VENDEIX**

**Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Valérie JUNILLON**

Madame Christine OLIVA rapporte l'affaire ;

Le conseil d'administration doit se prononcer sur les comptes remis par le responsable du Service de Gestion Comptable Métropole.

Vu le Compte de Gestion rendu par le comptable du SGC Métropole, qui comprend la situation comptable à la date du 31 décembre 2022 et les recettes et dépenses au 31 décembre 2023,

Vu le détail des opérations finales de l'exercice 2023 établi au regard du compte susmentionné,

Vu les pièces justificatives rapportées à l'appui du compte de gestion susvisé et les autorisations de recettes et de dépenses délivrées pendant ledit exercice,

Je vous propose :

1°) de statuer sur la situation comptable à la date du 31 décembre 2023 et d'admettre les recettes et les dépenses, pour les sommes suivantes :

	Résultats de clôture 2022	Part affectée à l'Investissement	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture 2023
Investissement	1.955,97€		1 623,49 €	3 579,46 €
Fonctionnement	34.064,64 €	0 €	- 22 277,07 €	11 787,57 €
<b>Total</b>	<b>36.020,61 €</b>	<b>0 €</b>	<b>- 20 653,58 €</b>	<b>15 367,03 €</b>

.../...

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

et Mise en ligne le .....**23. Avril 2024**.....

.../...

2°) de statuer sur les opérations de l'exercice 2023, période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 et d'admettre les résultats définitifs du compte de gestion dudit exercice, égaux à ceux du Compte Administratif du Président qui présente le résultat global de clôture suivant :  
15 367,03 €

3°) de bien vouloir en conséquence, émettre un avis favorable au Compte de Gestion du comptable du SGC Métropole pour l'exercice 2023.

Le conseil d'administration, **à l'unanimité**, adopte cette affaire.

**Pour extrait conforme,**

**Le Président,  
Guy LAURET.**



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

et Mise en ligne le .....**23-Avril-2024**